



TÊTE DE RIVIERE CAEN DU 26 FEVRIER 2017

ORGANISATION : Ligue de Basse-Normandie, Société Nautique de Caen et du Calvados.

DISTANCE : 4 000 mètres, 3 000 mètres pour les Handis AS et TA.

CATEGORIES : J14 H&F, J16 H&F, J18 H&F, SF, SH, Vétérans, Loisirs, Universitaires.

ORDRE DES COURSES :

1^{ère} Série Horaire prévisionnel : 9 heures 45

N° 1	Handis
N° 2	8+ SH et Vétérans (10 heures)
N° 3	2- SH
N° 4	1x SH
N° 5	2- J16 F
N° 6	1x J16 F
N° 7	2x toutes catégories Rotation 1
N° 8	4 et 8 toutes catégories Rotation 1

2^{ème} Série Horaire prévisionnel : 11 heures 15

N° 8bis	4x SH et Vétérans
N° 9	2- J18 F et SF
N° 10	1x J18 F et SF
N° 11	2- J16 H
N° 12	1x J16 H
N° 13	1x J14 H
N° 14	1x J14 F
N° 15	2x toutes catégories Rotation 2
N° 16	4 et 8 toutes catégories Rotation 2

3^{ème} Série Horaire prévisionnel : 12 heures 30

N° 17	2- J18 H
N° 18	1x J18 H

ENGAGEMENTS : Du lundi 23 janvier 8h au dimanche 19 février 2017 23H sur Intranet Fédéral.
Pour les mixtes de club, merci de nous faire parvenir les engagements par mail avec les numéros de licence à avironcaen.gestion@wanadoo.fr.

LICENCES : Je vous rappelle que tous les rameurs, rameuses et barreurs doivent être licenciés 2017 et à jour de leur certificat médical.

Le président de la ligue
Christophe COCHELIN

Le président de la SNCC
Daniel TRANSON